

M. le **PRESIDENT SUPPLEANT** (M. Gagnon): L'annexe, ainsi modifiée, est-elle adoptée?

M. **SANDERSON**: Monsieur le président je demande une explication au sujet du n° 46 et du n° 49. Le numéro 46 porte:

Oxford qui se compose du comté d'Oxford et de cette partie du village de Tavistock qui est située dans le comté d'Oxford.

Et le n° 49:

Perth qui se compose du comté de Perth, à l'exception des townships de Fullerton et Hibbert, mais y compris la cité de Stratford, la ville de Mitchell et cette partie du village de Tavistock qui est située dans le comté de Perth.

Au n° 46 il est dit que Tavistock est une ville (town), et au n° 49 un village.

Le très hon. M. **BENNETT**: J'ai remarqué cela. Qu'est-ce? Un village ou une ville?

M. **SANDERSON**: C'est un village.

Le très hon. M. **BENNETT**: Au haut de la page 19, il faudrait dire "village" au lieu de "ville".

M. le **PRESIDENT SUPPLEANT** (M. Gagnon): L'annexe sera-t-elle adoptée?

Le très hon. M. **MACKENZIE KING**: Je ne voudrais pas laisser adopter cette annexe sans protester vigoureusement contre ce morcellement horrible et arbitraire de la circonscription d'York-Nord. Telle qu'elle avait été tracée et maintenue par le remaniement de sir Robert Borden en 1914, cette circonscription était compacte et essentiellement rurale avec d'importantes villes et de gros villages. Elle comprenait le village de Stouffville. Dans le remaniement de 1924, on y ajouta deux cantons du comté d'York, des cantons ruraux, Vaughan et Markham, mais laissant la circonscription compacte et purement rurale. Le remaniement actuel enlève l'un des deux cantons ajoutés en 1924, celui de Markham, mais ce qui est le plus extraordinaire, c'est qu'on détache le village de Stouffville, qui est dans le canton de Whitchurch, et par là on fait une brèche considérable dans le flanc de l'ancienne circonscription. Alors qu'on détache tout le canton de Markham, on ajoute à la partie sud le canton d'York-Nord qui s'avance jusque près de la cité de Toronto. Cela fait une circonscription à demi urbaine, qui perd certainement son aspect de cohésion et son caractère compact qu'une circonscription de ce genre devrait avoir.

Je ne peux pas croire que ce changement ait été effectué autrement que pour donner un avantage marqué à celui qui éventuellement sera le candidat conservateur. Aux élections de 1930, le canton de Markham, qui est maintenant enlevé, donna une majorité

[L'hon. M. Elliott.]

libérale de 248 voix. Le village de Stouffville, 282 voix, et le village de Markham, 25 voix, soit un total de 555 voix de majorité pour les libéraux. Tout cela s'en va, maintenant que le canton de Markham et le village de Stouffville sont détachés de la circonscription. D'un autre côté, on ajoute le canton d'York-Nord, qui donna, en 1930, une majorité conservatrice de 615 voix. Donc si l'on prend les chiffres de 1930, on peut voir pourquoi on a donné à cette historique circonscription d'York-Nord cette forme biscornue. La situation du candidat conservateur, quel qu'il soit, sera améliorée dans les proportions suivantes:

Majorité libérale perdue.. . . .	555
Majorité conservatrice acquise.. . . .	615

Gain total.. . . . 1,170

Et cela malgré que, telle que la circonscription était auparavant, le candidat conservateur eut obtenu, en 1930, une majorité de 298 voix. Cela indique très clairement ce qu'avaient dans l'idée ceux qui ont insisté sur ce changement dans York-Nord. C'est d'autant plus regrettable pour une autre raison que j'ai indiquée l'autre jour, à savoir que, d'une façon générale, l'opinion des campagnes est trop peu représentée dans ce Parlement, comparativement à l'opinion des villes. J'estime qu'on devrait s'efforcer autant que possible de garder aux circonscriptions de la campagne leur caractère rural. Comme l'a mentionné le premier ministre, on est arrivé à un point où la population urbaine du Canada dépasse la population rurale, ce qui, à mon avis, est une mauvaise tendance dans un pays comme le Canada. Et cette tendance est artificiellement stimulée lorsque des circonscriptions sont découpées arbitrairement de cette façon. Dorénavant, cette circonscription aura l'aspect d'un cimetière turc. Elle ne ressemble pas du tout à une circonscription compacte et découpée suivant les frontières régulières des cantons, mais, avec cette extraordinaire brèche sur le flanc, cela lui donne un aspect de demi-lune avec une sorte de manche représenté par l'addition du canton d'York dans le voisinage de Toronto, addition qui, pour moi, n'est pas excusable dans une circonscription qui doit être classée parmi les circonscriptions rurales.

J'aurais beaucoup d'autres choses à dire. Par exemple, il y a un point que je tiens à mentionner. La rue Yonge, qui est la principale voie allant de Toronto au lac Simcoe, traversera dorénavant le centre de la partie inférieure de la circonscription et aussi de la partie supérieure, mais seulement le long d'un des cantons dans le milieu de la circonscription. Le canton de Markham qu'on a détaché de l'autre côté de la rue Yonge est